**CONTRAT**

**🞎 ADHESION / 🞎 RENOUVELLEMENT**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|

|  |
| --- |
| Groupe \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Code postal \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Ville\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |

**ADHERENT**Prénom et Nom \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Nom de l’entreprise \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Adresse \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Code postal : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Ville : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_E-mail \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Tél bureau \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Tél portable \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Activité principale \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_SIRET \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Date de naissance \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Nom du parrain/marraine \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**PARTICIPATION FINANCIERE**Début \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Fin \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | PASS EFFICIA | OPTIONS |
|  | 🞎 | 🞎 |
| Droit d’entrée | 180,00 |  |
| Participation financière | 750,00 |  |
| 1 Personne supplémentaire | - | 420,00 |
| 1 Entreprise supplémentaire | - | 550,00 |
| Total HT | 930,00 |  |
| TVA 20 % | 186,00 |  |
| Total en € TTC | 1116,00 |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Renouvellement € TTC | 900,00 |  |

En cas d’acceptation une facture vous parviendra par email ou par courrier.Pour les Groupes en création, la participation financière sera remboursée en cas de départ volontaire du Membre avant le lancement du Groupe. Le droit d’entrée sera conservé.

|  |
| --- |
| Objectifs :Privilège adhérents : |

**MODE DE REGLEMENT**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 🞏 Chèque (à libeller à l’ordre de la SAS Efficia) | Numéro--------------- | Banque---------------- |

Lors des soirées et tables rondes EFFICIA, des photos et enregistrements audio et vidéo sont réalisés. En devenant Membre Efficia vous acceptez leur utilisation dans le cadre de la communication du réseau Efficia à titre gracieux sur tous supports. Cette autorisation est valable pendant dix ans (10) après votre départ du Réseau.

|  |
| --- |
| Après l’acceptation de la candidature, les sommes ne sont pas remboursables.La date de début de participation est la date de signature du contrat sauf pour les Groupes en création pour lesquels la date de début est la date de lancement. |

**Exemplaire blanc EFFICIA – Exemplaire rose GROUPE – Exemplaire jaune ADHERENT** | **OPTIONS**

|  |
| --- |
| **Personne supplémentaire** (conjoint, collaborateur, associé)Prénom et Nom \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Fonction ou conjoint(e) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Adresse \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_E-mail \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Tél bureau \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Tél portable \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Date de naissance \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**Entreprise supplémentaire** (même enseigne commerciale) Adresse \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_E-mail \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Tél bureau \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_SIREN \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |

**RECOMMANDATION(S)**

|  |
| --- |
| J’autorise Efficia à contacter les personnes ci-dessous :(Efficia s’engage à garder les informations recueillies confidentielles)1 Prénom et Nom \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Société \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Téléphone \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_E-mail \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_2 Prénom et Nom \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Société \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Téléphone \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_E-mail \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |

**Déontologie** : Le réseau Efficia a été créé par ses membres dans un esprit de convivialité, de coopération et d’échanges. Il n’est en aucun cas un club d’affaires ou chaque adhérent viendrait prospecter pour son propre compte. Chaque membre du réseau Efficia s’engage au respect des droits de chacun des autres membres et à la plus grande discrétion et confidentialité des informations susceptibles d’être portées à sa connaissance dans le cadre du réseau Efficia. Aucun membre du réseau Efficia ne pourra représenter le réseau sans avoir été expressément désigné par la Présidente. Tout manquement à cette déontologie pourra entraîner l’exclusion du membre concerné (voir article 7 du présent règlement intérieur) Ce règlement intérieur doit être signé par chacun des membres du réseau Efficia**Modalité de facturation :** Lors de la souscription d’un contrat, la première facture émise par EFFICIA comprend l’abonnement annuel (et les abonnements des personnes supplémentaires s’il y a lieu). Sauf exception, les factures seront émises mensuellement ; l’abonné autorise EFFICIA à lui délivrer sous forme électronique. Elles seront payables net, à réception et sans escompte. En cas de règlement tardif, EFFICIA pourra suspendre l’abonnement sans préavis ou résilier le contrat. **En signant ce formulaire, je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales de vente et le règlement intérieur (verso des feuillets du contrat d’adhésion et de renouvellement)****DATE ET SIGNATURE \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_** |

|  |  |
| --- | --- |
| **1 – Objet :** Le présent contrat a pour objet l’abonnement au réseau Efficia. Le présent règlement intérieur vient compléter les statuts du « réseau d’entreprises Efficia ». Il est rappelé que l’adhésion au réseau Efficia est sujette à l’approbation préalable du présent règlement intérieur et que son non-respect pourra entraîner la radiation d’un membre fautif.**2 – Durée :** Le présent contrat est conclu pour une durée d’un an ***non renouvelable par tacite reconduction.*** **3 -- Membres du réseau :** Peuvent devenir membres : - Les entreprises du secteur représentées par le chef d’entreprise. - Les entreprises du secteur représentées, à titre exceptionnel, par un représentant désigné par le chef d’entreprise. - Les associations œuvrant dans l’accompagnement des chefs d’entreprise et partenaires du réseau Efficia représentées par leur Présidente Cécile MERLETTE.**4 – Processus d’intégration** : Le membre est définitivement inscrit dès lors que son adhésion est réglée dans son intégralité.**5 – Cotisations** : Le versement d’une cotisation annuelle est un pré-requis pour obtenir le statut de membre. La cotisation est payable à la date d’adhésion, puis chaque année à la date définie par le contrat d’adhésion. Un appel à cotisation sera envoyé à chaque membre qui aura 30 jours pour s’acquitter de sa cotisation. Le non-paiement de la cotisation dans un délai de 30 jours ouvrés entraînera une décision de la présidente quant à la radiation de l’adhérent. Le montant de la cotisation est fixé à 750€ hors taxes par an et par entreprise. Un droit d’entrée de 180 euros hors taxes lui sera demandé en sus à la première adhésion. Un chef d’entreprise peut inscrire plusieurs entreprises lui appartenant. Pour une entreprise avec le même nom sur un autre secteur, il sera demandé un supplément de 550 euros hors taxes. Pour toute personne faisant partie intégrante de l’entreprise et souhaitant participer au réseau, un supplément de 420 euros hors taxes sera appliqué.**6 – Fonctionnement**: Efficia s’engage à apporter tout le soin en usage pour garantir le bon fonctionnement du service. Toutefois, il ne peut garantir leur stabilité dans le temps pour lesquels leur responsabilité ne saurait être mise en cause. Il ne garantit pas non plus le maintien de ces Services qui sont susceptibles d’évoluer en fonction des améliorations apportées au réseau. Dans la mesure du possible, l’abonné sera informé de ces évolutions. L’abonné ayant pris connaissance des Services et de leurs caractéristiques, choisit sous sa seule responsabilité et en fonction de ses besoins tels qu’il les a préalablement déterminés avant toute commande, le ou les Services qu’il commande.**7 – Processus d’exclusion** : Tout membre peut être exclu sur décision de la présidente du réseau Efficia aux motifs de : * Non-paiement de la cotisation annuelle
* Non-paiement des sommes dues au réseau Efficia. Les entreprises membres constituent l’avance de trésorerie avant le versement de subventions pour les actions collectives.
* Non-respect de la charte de valeur du réseau Efficia.
* Non-respect du règlement intérieur du réseau Efficia. A cet effet, le membre sera informé par courrier de ses manquements. Dans un délai de 15 jours, le membre pourra demander une audience auprès de la direction du réseau Efficia pour s’expliquer et proposer des actions correctives. A l’issue du délai imparti ou de l’éventuelle audience, le président du réseau décidera de l’exclusion du membre ou d’un report de décision dans le cadre de la mise en œuvre des actions correctives proposées et acceptées par le membre.

**8 – Description des services** :Aux termes des différents Services, le réseau EFFICIA permet notamment :* aux Internautes de consulter les pages des abonnés sur le site www.efficia.bzh ;
* aux Abonnés de participer à des soirées membres ;
* aux Abonnés de participer à des tables rondes « experts » sur des sujets liés à l’entreprise ;
* aux Abonnés de pouvoir visiter une fois par an les autres groupes EFFICIA dans d’autres villes ;
* aux Abonnés de pouvoir bénéficier des offres privilèges

grâce à la carte EFFICIA ;* aux Abonnés de bénéficier d’une publication sur les réseaux sociaux pour annoncer leur arrivée dans le réseau EFFICIA ;
* à tout Abonné d’accéder au pôle d’expertises et d’optimisation
 | **9 – Protection des données** : Les informations contenues dans le site internet sont la propriété de la SAS EFFICIA. L’utilisateur s’interdit toute action tendant à s’approprier ou tenter de s’approprier indûment le contenu des services proposés, notamment en vue de constituer une base de données documentaires ou commerciale de reconstituer tout ou partie des fichiers d’origine. Le droit d’usage dont bénéficie l’abonné comprend la visualisation des informations sur écran et la copie des documents accessibles sur demande. Il ne confère pas de droits de reproduction ou de redistribution à des fins commerciales des entreprises.**10 – Propriété intellectuelles**: Droits de propriété intellectuelle EFFICIA reste titulaire des droits de propriété intellectuelle et de ses savoir-faire attachés aux Services, qu’elle en soit propriétaire ou bénéficie de licences accordées par des éditeurs tiers. Lorsque des Experts sont nécessaires au bon fonctionnement d’un Service, EFFICIA concède à son abonné sur ces derniers un droit d’utilisation personnel, non exclusif, non cessible et non transférable, limité à la durée de l’abonnement du service concerné. Ce droit n’est concédé que dans le seul et unique but de permettre à l’abonné d’utiliser les services conformément aux dispositions de l’abonnement annuel concerné, à l’exclusion de toute autre finalité. Ce droit s’entend du droit de représenter et de mettre en œuvre les Services conformément à leur destination telle que prévue à l’abonnement concerné. A cet effet, l’Article 8 « Description des services » ou les Conditions Spécifiques de la carte Efficia concerné pourront préciser les conditions particulières d’utilisation ou de mise en œuvre de la garantie d’éviction du service. L’abonné s’interdit strictement toute autre utilisation des services susmentionnés, en particulier toute adaptation, modification, correction des erreurs, traduction, arrangement, diffusion, sans que cette liste soit limitative. Les abonnés et/ou le(s) Expert(s) déclare(nt) être titulaire(s) des droits de propriété intellectuelle attachés aux données qu’il(s) mette(nt) à la disposition d’EFFICIA dans le cadre de l’exécution de la Commande, ou du moins disposer des licences nécessaires sur ces droits, de sorte qu’il(s) concède(nt) à EFFICIA, pour toute la durée de la Commande, un droit d’usage sur ces données permettant à EFFICIA d’exécuter cette Commande. Le Client s’engage, au cas où la responsabilité d’EFFICIA serait recherchée par un tiers du fait que les données mis à la disposition d’EFFICIA par l’abonné violent des droits de propriété intellectuelle de ce tiers, à indemniser EFFICIA de l’ensemble des frais de justice engagés et des conséquences notamment de toute demande, action, procédure judiciaire ou autre intentée de ce fait contre EFFICIA par ce tiers, sous réserve qu’EFFICIA ait informé l’abonné, dans les meilleurs délais et par écrit, de toute réclamation.**11 – Prix**: Les prix indiqués dans le contrat d’abonnement annuel correspondent au tarif pratiqué par EFFICIA au moment de la réception par leurs soins de l’acceptation du contrat par le contractant. En cas de modifications du tarif de l’abonnement annuel, du tarif des frais d’enregistrements, et tout autres frais pouvant être liés aux fonctionnements du réseau, celles-ci seront immédiatement applicables. ***Les abonnements antérieurs seront gelés et ne subiront aucune augmentation annuelle pour les vingt membres fondateurs.*****12 – Paiement comptant de l’abonnement annuel** :– L’abonnement annuel peut être payé comptant en un seul versement. – En cas d’impayé, le payeur est susceptible d’être inscrit dans le traitement de gestion des impayés. L’abonnement ne peut plus être utilisé par l’abonné jusqu’à ce que ce dernier régularise sa situation en réglant l’intégralité de son abonnement. – Le payeur peut être différent de l’abonné titulaire de l’abonnement annuel. – Le payeur doit obligatoirement être majeur. – Un payeur peut prendre en charge plusieurs abonnements. **13 – Résiliation du contrat** : Le présent contrat pourra être résilié si l’une ou l’autre des parties ne satisfait pas aux charges, clauses et conditions dudit contrat et/ou de ses modifications éventuelles. La résiliation immédiate et de plein droit sera effective dans un délai de trente jours à compter de l’envoi par la partie usant de sa faculté de résiliation, d’une lettre recommandée avec avis de réception. **En aucun cas la résiliation du contrat, ou sa suspension par EFFICIA, ne peut donner lieu à restitution, même partielle, des frais d’abonnement.** **14 – Dispositions diverses** : À peine de résiliation immédiate, l’abonné ne peut concéder les droits et obligations de ce contrat à un tiers. Ce contrat est régi par le droit français et tout litige relèvera de la compétence des juridictions françaises. Les juridictions compétentes sont celles du tribunal de commerce de Quimper 23 rue du Palais. L’abonné reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales en vigueur.**DATE ET SIGNATURE \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_** |

******

**REGLEMENT INTERIEUR ET CONDITIONS DE GENERALES DE VENTE**